maîtres étaient comparés aux ordonnances arbitraires de l'exroi de France; le principal était un Charles X, qu'il fallait
déposer; M. S...., supposé le principal moteur de ces réglemens, était un autre Polignac; les autres professeurs
avaient tous leurs pendans dans les ex-ministres despotiques de
France; tous les regards étaient tournés vers M. Q......
ou M. R...., comme vers un autre Louis-Philippe, qui
devait régénérer la patrie et délivrer les citoyens opprimés!

"Il paraît que le régénerateur, ou le pacificateur, se montra en esset, au fort de la conflusion et du désordre, et que les gouvernans tinrent un conseil, où il fut décidé que les ordonnances oppressives seraient révoquées, et que la charte serait rétablie dans son ancien état; de sorte que la liberté de parler a lieu comme ci-devant, et que les heures de la recréation ont repris leur longueur accoutumée. On dit même, qu'à l'exemple des Français, les écoliers de Montréal ont profité de l'occasion pour remodéler leur constitution sur un plan plus libéral, et que d'après la nouvelle charte, l'infliction de certains châtimens, (car il faut qu'il y ait un code pénal,) a été pour jamais abolie. Quoiqu'il en soit, la paix est rétablie dans les murs sacrés de l'Académie ; les trois jours de combat qui ont amené cette glorieuse révolution, sont comparés à ceux de la fin de Juillet, et les enfans de Montréal se croient possesseurs de l'énergie et du patriotisme des citovens de Paris.

"Mais il faut l'avouer, tout le tort n'était pas du côté des gouvernans, au jugement même des insurgés, ou du niédiateur, car quelques uns de ces derniers ont été condamnés au bannissement, apparemment pour avoir passé les bornes d'une

résistance légitime. "

Pour parler sérieusement, tous reconnaissent sans doute présentement qu'ils ont eu tort, n'eussent-ils été qu'entrainés dans l'insubordination, et nous sommes persuadés qu'ils voient eux-mêmes avec regret dans leur chanson des mots qui expriment des idées qui n'auraient jamais dû leur venir à l'esprit. Il serait malheureux que les écoliers de Montréal se laissassent prévenir contre leurs professeurs, parce qu'ils sont francais: comme le dit le rédacteur de la Gazette, il est presque aussi nécessaire qu'il nous vienne de temps à autre des professeurs de France, pour maintenir sur un pied respectable l'enseignement des sciences et des lettres, en langue française, qu'il est nécessaire qu'il vienne des maîtres d'Angleterre pour les écoles anglaises de la province. Nous sommes convaincus que le langage au moins ne peut qu'y gagner, du côté de la pureté et de la bonne prononciation. Quant à la politique, nous ne saurions dire si les choses ont changé, dans l'intérieur de l'institution, mais nous pouvons